



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Chanoine-Beaudet tenue mardi 14 mai 2024 à 19 h 00

Étaient présents :

Parents : Marjolaine Pelletier, Daisy Lagacé, Isabelle Chouinard et Nathalie Dionne

Direction : Karine Beauregard, Laurence Baccard

Enseignants : Dominic Charest, Martine Lavoie et Dave Hallé

Personnel de soutien :

Personnel professionnel :

Représentant de la communauté :

Élèves :

Étaient absents : Chantal Bernier (parent), David Feraud (personnel de soutien), Karine Bérubé (professionnelle), Claire Morneau (représentante de la communauté), Antoine Ross et Benjamin Fortier (élèves)

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Nomination d'une secrétaire	Laurence Baccard est comme secrétaire de la rencontre	
2. Accueil de la présidente et bonnes nouvelles de la direction	Marjolaine Pelletier souhaite la bienvenue à tous. Madame Karine Beauregard mentionne les deux prix Synergie remis à Madame Cynthia Bernier pour son implication auprès des élèves multi-handicapés et Un prix collectif (mesdames Chantal Cyr, Josée Chouinard, Jeanne Charron, Mélanie Lévesque et monsieur Patrick	



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

	Molière) pour l'organisation de la journée Coup de Cœur tenue le 14 février.	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par la direction Résolution n^o CÉ 2023-2024/390	Marjolaine Pelletier énumère les points à l'ordre du jour. Madame Isabelle Chouinard rajout le point du Comité de parents au point 13. a Il est proposé par : Dominic Charest Appuyé par : Daisy Lagacé Que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout Adopté à l'unanimité.	
4. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre Résolution n^o CÉ 2023-2024/391	Les membres ont reçu par courriel le document. Il est proposé par : Martine Lavoie Appuyé par : Isabelle Chouinard Que le procès-verbal soit accepté tel quel. Adopté à l'unanimité.	
5. Consultation : Critères de sélection de direction d'école	Madame Karine présente le document qui a été envoyé par courriel aux membres. Madame Marjorie lit les énoncés un par un afin que les membres puissent se prononcer sur les éléments. Ce document sera transmis au CS.	
6. Information : Suivi projet éducatif – plan d'action	Madame Karine Beaugard annonce que deux comités seront créés pour suivre les objectifs du projet éducatif. Une CAP en français au premier cycle accompagnée par le CP de français, un comité d'enseignants de secondaire 4 et 5 avec madame Josée Chouinard, conseillère d'orientation pour établir les moyens à mettre en place dès l'an prochain.	
7. Information : Organisation scolaire 24-25 + planification de l'aide et des budgets 24-25	En 2024-2025, nous avons le même nombre de groupes que cette année. En secondaire 2, le nombre d'élèves est critique (si d'autres inscriptions, possibilité d'ouverture	



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

	d'un autre groupe). Si l'organisation ne change pas, avec les mesures allouées l'an prochain, nous pourrions peut-être faire 3 groupes de français secondaire 2. Des mesures d'aide sont regardées pour plusieurs matières.	
<p>8. Adoption : montants des frais chargés aux parents pour les cahiers d'activités</p> <p>Résolution no CÉ 2023-2024/392</p>	<p>Madame Karine Beauregard énumère les montants par niveau. Les enseignants recommandent les cahiers même s'ils coûtent plus chers. Les notes de cours ont tendance à refléter la vision de l'enseignant et ne sont pas accessibles aux suppléants. Madame Daisy Lagacé demande des explications sur le montant élevé du niveau secondaire 2. Il s'agit des photocopies utilisées par certains enseignants. De plus, le montant des cahiers de CCQ n'est pas encore connu. Une entente a été faite sur un coût maximal de 130\$. Pour le secondaire 5, ce coût sera majoré selon les options prises par l'élève.</p> <p>Il est proposé par : Marjolaine Pelletier Appuyé par : Dominic Charest Que le montant des frais chargés aux parents soit accepté tel que proposé. Adopté à l'unanimité.</p>	
<p>9. Consultation : choix de date pour l'assemblée générale des parents 24-25. Proposition mercredi 11 septembre 2024 à 18h30</p>	<p>La date du 11 septembre 2024 à 18h30 est retenue. Plusieurs parents seront en élection.</p>	
<p>10. Information : Activités à venir d'ici la fin d'année (semaine d'examens, sortie de fin d'année, Gala des mérites, bal des finissants, etc)</p>	<p>Une semaine d'examens aura lieu pour les secondaires 4 et 5 du 17 au 20 juin. Pour les autres niveaux, des examens seront programmés dans les cours ou des gels</p>	



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

	<p>d'horaire seront demandés. Les parents seront informés par courriel.</p> <p>Le 21 juin aura lieu la sortie scolaire. Seulement 25 % des élèves de l'école se sont inscrits. Les tuteurs referont un rappel aux élèves, mais aussi aux parents via courriel.</p> <p>Comme les sec 5 ont leur bal la veille, nous savions que leur participation serait diminuée, mais nous avons choisi de prioriser le changement de date du bal afin de permettre aux parents d'y assister comme notre tradition.</p> <p>Le Gala des mérites est prévu le 6 juin.</p>	
<p>11. Approbation : Dérangements pédagogiques, documents partagés par courriel</p> <p>Résolution no CÉ 2023-2024/393</p>	<p>Les membres ont reçu par courriel les documents relatifs à des dérangements pédagogiques. Certaines activités ont changé de date.</p> <p>Il est proposé par : Dave Hallé Appuyé par : Martine Lavoie Que les dérangements pédagogiques soient acceptés tel que présentés. Adopté à l'unanimité.</p>	
<p>12. Information : Points du gouvernement étudiant</p>	<p>Aucun élève présent à la séance.</p>	
<p>13. a) Informations du comité de parents</p>	<p>Madame Isabelle Chouinard rappelle que le programme de bourses est toujours accessible pour un projet dans lequel un parent est impliqué. Aucun projet répond à ce critère à l'école cette année.</p> <p>Une formation pour les parents a lieu le 29 mai à 19h30 à l'auditorium de l'école. Elle est donnée par Karine Soucy et porte sur le temps d'écran, la gestion du stress. Une</p>	



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

	publication sera mise sur les pages Facebook et le CS va diffuser l'information par courriel. La formation est gratuite.	
13. b) Date de la prochaine rencontre et rappel des remboursements des frais de déplacement.	La prochaine rencontre aura lieu le 18 juin 2024 à 18h au restaurant La Montagne. Madame Julie Gagné réservera pour 15 personnes. Madame Karine Beauregard distribue les formulaires de remboursement des frais de déplacement qui seront à remettre au plus tard à la dernière rencontre.	
14. Levée de l'assemblée	Madame Daisy Lagacé propose la levée de la séance à 20h25.	

Marjolaine Pelletier, présidente